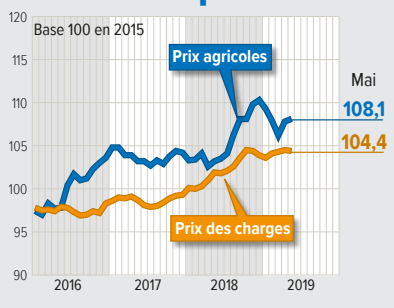


LES INDICATEURS

ÉCONOMIQUES

Ciseau des prix



Prix agricoles à la production (IPPAP)

Moyenne 2018	Avril	Mai	Variation 1 mois	Variation 12 mois
106,1	107,8	108,1		+3,8 %

Corrigés des variations saisonnières, base 100 en 2015.

Indice IPAMPA

Moyenne 2018	Avril	Mai	Variation 1 mois	Variation 12 mois
102,2	104,5	104,4	-0,1 %	+2,4 %

Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles, base 100 en 2015.

Indice de référence des loyers

		Variation annuelle
4 ^e trimestre 2017	126,82	1,05 %
1 ^{er} trimestre 2018	127,22	1,05 %
2 ^e trimestre 2018	127,77	1,25 %
3 ^e trimestre 2018	128,45	1,57 %
4 ^e trimestre 2018	129,03	1,74 %
1 ^{er} trimestre 2019	129,38	1,70 %

Le nouveau loyer sera au plus égal à : loyer actualisé = loyer précédent x (indice de référence des loyers du trimestre concerné) / (indice de référence du même trimestre de l'année précédente).

Prix à la consommation

	Avril	Mai	Évol. sur 1 an
France entière	104,05	103,95	+0,90 %
Ensemble	103,41	103,42	+0,70 %
Hors tabac			

Base 100 en 2015.

SMIC 10,03 €/h 1 521,22 €

Horaire brut depuis le 01/01/2019 Pour 151,67 h/mois

PATRIMONIAUX

Seuils d'application des droits de donation

Par donateur, à partir du 17 août 2012

Transmission aux enfants (par enfant)	100 000 €
Transmission aux petits-enfants (par petit-enfant)	31 865 €
Transmission à l'époux et au pacsé	80 724 €
Transmission entre frère et sœur	15 932 €

SOCIAUX

Maladie ou accident du chef d'exploitation

Régime du chef d'exploitation au 1^{er} avril 2018

Accident vie privée et maladie

Pension d'invalidité Amexa pour inaptitude totale **4 430,78 €/an**

Pension d'invalidité Amexa pour inaptitude partielle **3 478,80 €/an**

Accident du travail et maladie professionnelle

Indemnités journalières du 8^e au 28^e jour **21,39 €**

Indemnités journalières à partir du 29^e jour **28,52 €**

Rente annuelle maximum **13 014,86 €**

Retraite agricole

Au 1^{er} octobre 2017

Montant retraite forfaitaire	3 390,05 €/an
Valeur du point de retraite proportionnelle (AVA)	3,984 €/an
Valeur du point de retraite complémentaire obligatoire	0,3362 €/an
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	9 998,40 €/an pour une personne seule.
	15 522,54 €/an pour deux personnes, depuis le 01/04/2018.
Pension de réversion minimum	3 433,72 €/an

FINANCIERS

Prêts bonifiés

Prêts installation Jeune agriculteur

Zone de plaine : **2,50 %**

Zone défavorisée : **1,0 %**

22 000 € en zone défavorisée et **11 800 €** en zone de plaine, pour un taux de base de **1,27 % du 1^{er} février au 31 juillet 2019**. Durée de bonification de 5 ans maximum pour les accords d'installations à compter de 2015.

Les prêts bonifiés sont progressivement supprimés au profit d'un renforcement de la Dotation jeunes agriculteurs (DJA). Les Régions sont en charge du dispositif.

Prêts MTS-Cuma

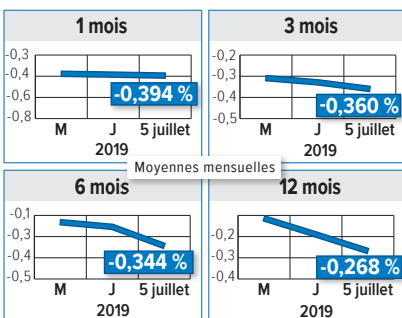
Les demandes de prêts bonifiés ne sont plus possibles. Il existe un nouveau dispositif d'aides au conseil jusqu'à 1 500 € et de 20 % de subventions pour la construction de hangars.

Épargne

	Plafond	Taux
Plan épargne logement	61 200 €	1 % pour les nouveaux contrats ouverts après le 01/08/2016
Compte épargne logement	15 300 €	0,50 %
Livret A ou bleu	22 950 €	0,75 %
Livret de développement durable	12 000 €	0,75 %
Livret d'épargne populaire	7 700 €	1,25 %

EURIBOR

L'Euribor sert de référence pour les taux des placements ou de crédits à court terme. Par exemple, une banque proposera un placement à 3 mois (Sicav, OPCMV, etc.) à partir de l'Euribor 3 mois, duquel elle déduira des frais (de 0 à 1 %). C'est l'inverse pour un crédit, où vous emprunterez au taux Euribor augmenté de 0 à 1 %.



Comptes courants d'associés : taux maximal d'intérêt déductible

Exercices clos	Taux maximum
Le 30 juin 2019	1,38 %
Le 31 mai 2019	1,39 %
Le 30 avril 2019	1,41 %
Le 31 mars 2019	1,42 %
Le 28 février 2019	1,44 %
Le 31 janvier 2019	1,46 %
Le 31 décembre 2018	1,47 %
Le 30 novembre 2018	1,51 %

Taux de refinancement

0,00 % depuis le 16/03/2016. Taux directeur fixé par la BCE (Banque centrale européenne). C'est le taux auquel les banques placent ou empruntent auprès de la BCE

OAT 10 ans

Cet indice sert de référence pour apprécier les taux des placements ou des crédits à 10 ans, comme le taux fixe des crédits immobiliers. Comme pour l'Euribor, enlevez ou ajoutez 0 à 1 % au taux de l'OAT 10 ans, selon que vous placez ou empruntez.

